

TRAVAUX « NEUTRALISATION DES RISQUES DE PERCUSSION DE L'AVIFAUNE SUR UNE LIGNE HAUTE TENSION GEREE PAR RTE »

Réalisés aux Contamines Montjoie

Objectifs de l'action et résultats attendus :

- Réaliser des travaux pilotes de préservation ou de restauration de continuités écologiques identifiées comme d'intérêt au niveau transfrontalier de part et d'autre de la frontière : Sites ou actions transfrontaliers (ex : chantiers sur site sur un espace transfrontalier) ; site permettant de rétablir une connectivité favorable à une espèce à enjeux pour les Alpes occidentales, ou rupture de connectivité péjorative à une connectivité de niveau interrégionale ; travaux supports à de l'apport méthodologique croisé ; travaux innovants à l'échelle d'ALCOTRA et susceptible d'apporter des bénéfices favorables à l'ensemble du partenariat.

Contexte et enjeux avant travaux :

C'est la trame aérienne qui est visée dans l'action 4.2 avec la visualisation de la ligne électrique de transport d'électricité à 225 000 volts dite « Malgovert – Passy », et située sur les départements de Haute-Savoie et de Savoie, limitrophe avec le val d'Aoste en Italie. Sur la partie haute-savoyarde, la ligne traverse la réserve naturelle nationale des Contamines Montjoie dans lesquels les enjeux de préservation des espèces sont très forts. Les câbles aériens peuvent représenter un danger de percussion ou d'électrocution pour les espèces. Les lignes à haute tension, parfois implantées sur des grandes distances, peuvent représenter un danger particulier pour les oiseaux (rapaces, galliformes ...). Elles sont posées sur des supports élevés et les conducteurs sont longs et multiples entre les pylônes. La configuration de ces lignes traversantes par rapport au relief et avec la visibilité parfois limitée, peut être encore plus dommageable pour les espèces en zone de montagne.

A l'occasion du remplacement des conducteurs en vue de la maintenance de la ligne et de la consignation de la ligne, RTE et Asters-CEN74 ont travaillé ensemble pour réaliser la visualisation de la ligne. Sur l'RTE a réalisé l'étude de balisage pour connaître les tronçons qui peuvent être équipés selon les contraintes d'exploitation et sur la base de l'inventaire des risques de percussion dressé par Asters-CEN74 dans le cadre du PITEM BIODIV'CONNECT.

FICHE DE SYNTHÈSE – TRAVAUX PILOTES

Fiche d'identité travaux

Objet des travaux : pose de balises avifaune pour éviter la percussio n sur la ligne HT 225 k€ RTE Magover t-Passy

Site : Les Contamines Montjoie (74)

Période de réalisation des travaux : septembre 2022

Coût global : 60 000 € (matériel et pose)

Maître d'ouvrage : Asters-CEN74

Espèces/milie ux/trames concerné(e)s :

Trame aérienne

Lande subalpine acidiphile d'ubac à Rhododendron ferrugineux et/ou Myrtille des pentes longuement enneigées sur sol riche en humus – Code Natura 2000 : 4060-4

Pelouse subalpine acidiphile des sols profonds à Gentiane pourpre – Code Natura 2000 : 6230-12

Pelouse subalpine à alpine, neutro-basophile, méso-xérophile, en gardin à Séslerie bleutée – Code Natura 2000 : 6170-7

Gypaète barbu – Gypaetus barbatus

Aigle royal - Aquila chrysaetos

Vautour fauve – Gyps fulvus

Lagopède alpin – Lagopus muta



© Geoffrey Garcel, Asters-CEN74

FICHE DE SYNTHÈSE – TRAVAUX PILOTES

Objectifs des travaux :

La pose de balises avifaune sur la ligne électrique vise à la rendre plus visible par l'avifaune pour éviter les percussions.

Description des travaux :

La pose des balises avifaune sera réalisée dans le cadre du chantier plus global de changement des conducteurs entre les pylônes 17 au 26 et du 28 au 30 représentant un linéaire de 4 km. Pour ce faire, les agents RTE installeront les balises depuis le pylône au fur et à mesure du déroulage du nouveau câble. Ce modèle de balise avifaune a reçu l'aval du Centre National d'Etudes et de Recherche dépendant de RTE pour répondre aux exigences d'exploitation des lignes. Elle est produite par une seule société DERVAUX S.A.

Contribution aux indicateurs du programme :

Nombre d'habitats faisant l'objet d'interventions de requalification : RAS

Et si c'était à refaire ?

RAS

Contact :

Marie HEURET – Responsable du service scientifique et technique (ASTERS - CEN 74), animatrice du plan national d'action en faveur du Gypaète barbu dans les Alpes françaises

marie.heuret@cen-haute-savoie.org - 06 26 03 37 55

TRAVAUX « Restauration écologique de la tourbière du Plan de l'eau »

Réalisés à Les Belleville – Cœur de Tarentaise - Savoie

Objectifs de l'action et résultats attendus :

Le projet a pour objectif de **restaurer la naturalité du fonctionnement de la tourbière** et les services rendus par la zone humide (stockage de l'eau, écrêtement des crues, diminution des forces érosives).

Les **résultats attendus** du projet sont :

- une **série d'interventions techniques est réalisée** en vue de reconnecter la tourbière et le torrent du Pécelet ;
- le **projet est partagé** par les différents acteurs : Commune, Communauté de communes, Parc de la Vanoise, domaine skiable, habitants de la commune...

Contexte et enjeux avant travaux :

Située à 1760 m d'altitude, en plein cœur de la station de ski des Ménuires, la tourbière du Plan de l'Eau couvre une surface de près de 11 ha.

Malgré un état de conservation satisfaisant, son fonctionnement hydrologique a été progressivement altéré par différents aménagements réalisés au fil du temps (creusement d'un réseau de drains, création d'un plan d'eau d'agrément, captage de sources en amont, création de pistes modifiant les écoulements, ...). En particulier, la tourbière a été progressivement déconnectée du torrent du Pécelet et ainsi privée de l'alimentation périodique en eau lors des crues printanières liées à la fonte des neiges. En outre, cette déconnexion a eu pour conséquence une concentration des écoulements dans le torrent et l'augmentation de leur vitesse, ces derniers ayant une plus grande force d'érosion sur les berges.

Fiche d'identité travaux

Objet des travaux : création d'un canal écrêteur afin de connecter le torrent du Pécelet à la tourbière lors des crues saisonnières.

Site : Tourbières du Plan de l' Eau

Période de réalisation des travaux : Août 2020 – Juin 2022

Coût global des travaux (hors études) : 98 864 €

Maître d'ouvrage : CEN Savoie

Espèces/milieus/trames concerné(e)s :
Tourbière d'altitude



FICHE DE SYNTHÈSE – TRAVAUX PILOTES

Objectifs des travaux :

A travers la réalisation des travaux, le projet vise une **amélioration des fonctionnalités** de la tourbière :

- Meilleur stockage d'eau ;
- Diminution des forces érosives du torrent ;
- Stockage de carbone dans le sol ;
- Amélioration de la biodiversité.

Description des travaux :

- **Septembre 2020** : comblement de fossés drainants ;
- **Septembre 2020** : débroussaillage de la végétation (1) ;
- **Septembre / Octobre 2021** : création d'un chenal d'écrêtement des eaux, muni d'un seuil réglable (2) ;
- **Septembre / Octobre 2021** : arasement d'un merlon en bord de torrent (3) ;

**Contribution aux indicateurs du programme :**

Nombre d'habitats faisant l'objet d'interventions de requalification : Tourbière d'altitude

Et si c'était à refaire ?

- *Organiser un évènement grand public pour favoriser l'appropriation locale de ces travaux ;*
- *Rechercher des financements complémentaires pour le suivi des effets de la renaturation.*

Contact :

Jérôme PORTERET
Responsable scientifique
CEN Savoie
j.porteret@cen-savoie.org
04 79 44 44 54

Améliorer les connaissances sur la connectivité écologique

Objectifs de l'action et résultats attendus :

- Réaliser des travaux pilotes pour la conservation ou la restauration de continuités écologiques identifiées comme présentant un intérêt au niveau transfrontalier de part et d'autre de la frontière : sites ou actions transfrontaliers (ex : sites sur site dans une zone transfrontalière) ; site permettant la restauration d'une connectivité favorable pour une espèce de grand intérêt pour les Alpes occidentales ou une rupture de connectivité aggravée au niveau interrégional ; travaux supportant un apport multi-méthodologique ; travaux innovants à l'échelle ALCOTRA et susceptibles d'apporter des bénéfices favorables à l'ensemble du partenariat.

Contexte et questions préliminaires :

Ces dernières années, la technique de l'ADN environnemental (eDNA) s'est beaucoup développée et s'est imposée comme une technique de suivi des populations animales dans divers environnements, tant terrestres qu'aquatiques. Grâce à cette technique, il est possible d'analyser des traces d'ADN dispersées dans l'environnement, même à partir de petits résidus cellulaires ou de déchets métaboliques des différents organismes présents. En effet, il est défini comme l'ADN qui peut être extrait d'échantillons d'origine environnementale (eau, sol, air, etc.) (Burnes et Turner, 2016 ; Taberlet et al., 2012). Cette technique est utilisée pour répondre à diverses questions biologiques : identification des espèces, estimation de la biodiversité, suivi des communautés, production d'indices biotiques, etc. Par rapport aux méthodes de surveillance traditionnelles, la technique de l'ADN électronique présente une sensibilité élevée, ce qui permet de détecter des espèces rares et invasives ainsi que les stades juvéniles de certains organismes difficiles à identifier. Elle permet d'avoir une vue d'ensemble de la communauté et constitue une méthode d'échantillonnage non invasive (Pawlowski et al., 2020 ; Taberlet et al., 2018).

La quantité d'ADN électronique récupérable dans l'environnement dépend de multiples facteurs qui peuvent influencer sa présence et sa dégradation (Barnes et Turner 2016). La densité des organismes est importante car les espèces présentes en grand nombre ont tendance à générer plus d'ADN électronique que les espèces rares, et il est prouvé que la quantité d'ADN électronique récupérée peut être liée à la biomasse des espèces (Evans et Lamberti 2018). La saison à laquelle l'échantillon est collecté est un autre facteur qui influence la probabilité de détection de certaines espèces : il est clairement plus probable de détecter la présence d'une espèce pendant sa période d'activité maximale que pendant les périodes d'inactivité et de dormance. Divers paramètres environnementaux peuvent également influencer la persistance de l'ADN électronique dans le temps et la quantité d'ADN électronique qui peut être récupérée avec succès. Par exemple, la lumière ultraviolette dégrade rapidement l'ADN, de sorte que l'ADN électronique disparaîtra plus rapidement dans les systèmes soumis à une exposition importante à la lumière du soleil que dans ceux qui sont protégés de la lumière du soleil. D'autres agents importants de la dégradation de l'ADN électronique aquatique sont les microbes et les enzymes extracellulaires présents dans l'eau. Comme la température affecte le métabolisme microbien et l'activité enzymatique, l'ADN électronique a tendance à se dégrader plus rapidement à des températures plus élevées. D'autres facteurs tels que le pH, la salinité et les niveaux d'oxygène peuvent également influencer les taux de dégradation. Bien qu'il ne soit pas clair dans quelle mesure les différences entre les stades de vie et/ou les espèces spécifiques jouent un rôle dans la présence ou la persistance de l'ADN électronique, on peut supposer que ces différences peuvent influencer la détectabilité de l'échantillon. Enfin, la persistance et la détectabilité de l'ADN électronique sont influencées par l'hydrologie du système. Dans les cours d'eau

FICHE DE SYNTHÈSE – TRAVAUX PILOTES

et les rivières, par exemple, l'ADN électronique est rapidement transporté en aval, mais il persiste également dans les sédiments d'où il peut être périodiquement remis en suspension. En synergie, ces facteurs peuvent entraîner des différences importantes dans la détectabilité des espèces aquatiques à l'aide de l'ADN électronique.

Tabella 1. Siti di campionamento selezionati per le indagini oggetto di questo studio.

Versante	Bacino	Stazione di campionamento	Coordinate geografiche (gradi decimali DD)	Rilevamento <i>A. pallipes</i>	Rilevamento <i>L. lutra</i>	Descrizione comunità ittica
Tirrenico	Roia	Argentina 2	43.9758022° N, 7.805714° E	×	×	
		Bevera 1	43.8707232° N, 7.5229743° E	×	×	×
		Bevera 2	43.8422349° N, 7.5532126° E	×	×	
		Carpasina	43.9552281° N, 7.8704441° E	×	×	×
		Roia 1	43.8509813° N, 7.577794° E	×	×	×
		Roia 2	43.8868396° N, 7.539728° E	×	×	
	Nervia	Nervia 2	43.9368189° N, 7.6836653° E	×	×	
Padano	Tanaro	Tanaro	44.120538° N, 7.8642875° E	×	×	×

Fiche d'identité travaux

Objet des travaux : réalisation d'ADN environnemental

Site : voir tableau 1

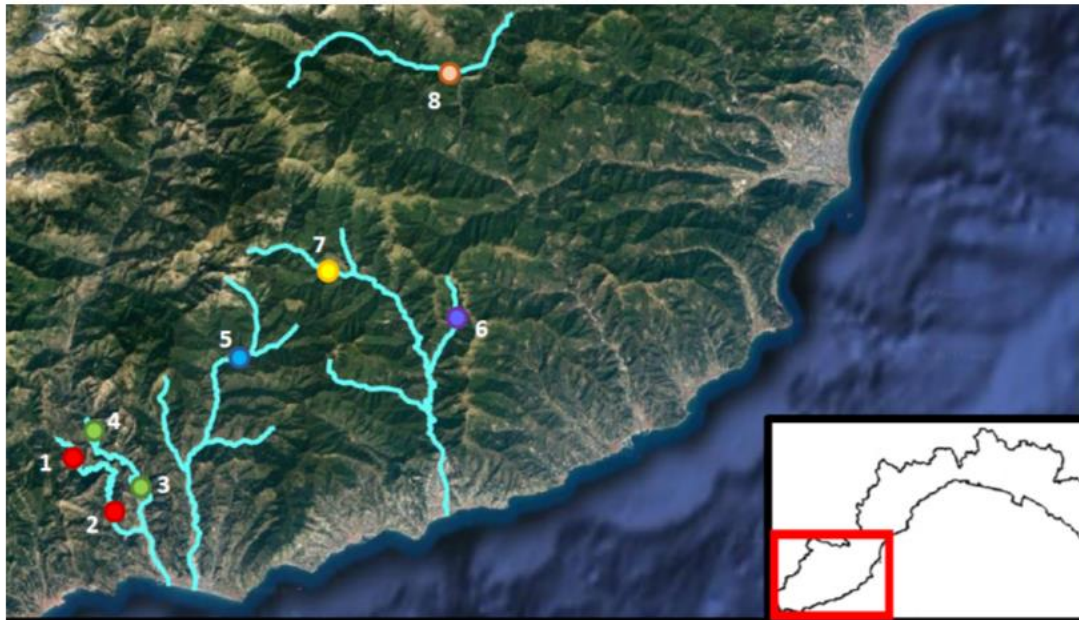
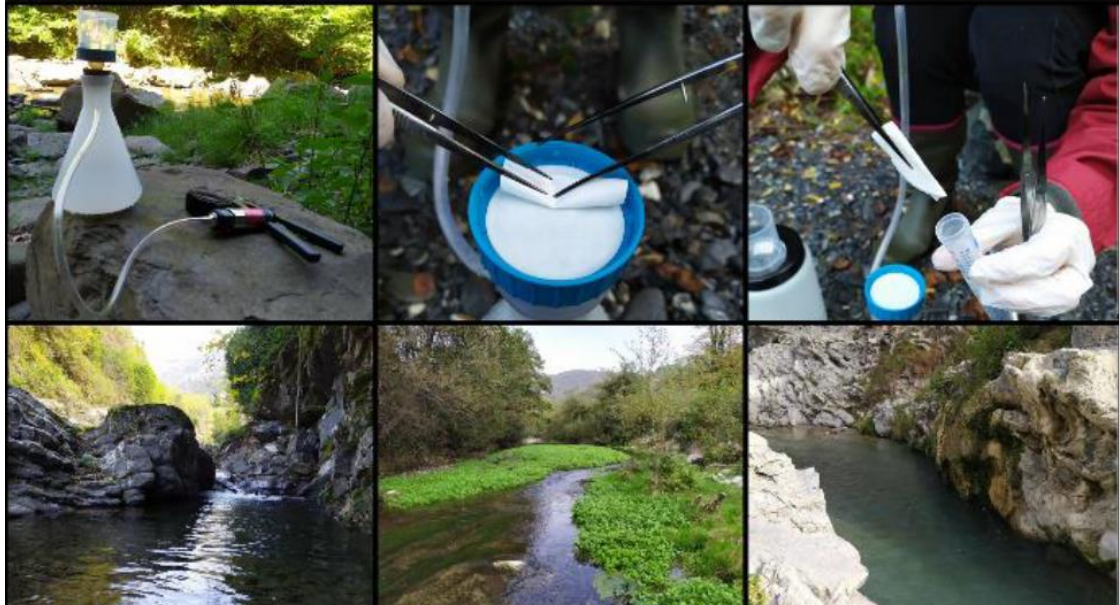
Période de réalisation des travaux : octobre - décembre 2022

Coût global : 25.000,00 €

Réalisation : Regione Liguria- università degli studi di Firenze dipartimento di Biologia

Espèces/milieu/trames concerné(e)s : enquête sur la présence et l'absence

FICHE DE SYNTHESE – TRAVAUX PILOTES



FICHE DE SYNTHÈSE – TRAVAUX PILOTES

Objectifs du travail :

L'accord stipulé entre la Région Ligurie et le Département de Biologie de l'Université de Florence afin de et décrire les communautés de poissons dans les bassins de Roia/Bevera, Argentina, Nervia et Tanaro (Province d'Imperia) ; en particulier, l'étude visait à déterminer la présence de la loutre *Lutra lutra* et de l'écrevisse *Austropotamobius pallipes* (deux espèces d'intérêt transfrontalier) et à valider les systèmes d'échantillonnage en développant des protocoles de génétique moléculaire basés sur des échantillons environnementaux. Pour la détection de l'écrevisse *Austropotamobius pallipes* et de la loutre *Lutra lutra*, l'approche par sonde Taqman qPCR a été utilisée, tandis que l'approche par métabarcoding a été choisie pour la description des communautés de poissons.

Description du poste:

La méthode de travail :

-) l'échantillonnage sur huit sites d'intérêt ;

-) l'ADN environnemental extrait des échantillons ;

-) Détection d'ADN pour les écrevisses et la loutre : tests d'amplification et de séquençage pour les communautés de poissons ; achèvement des analyses de laboratoire sur les échantillons environnementaux pour la détection des écrevisses et de la loutre ; début des analyses moléculaires pour la description des communautés de poissons.

Les analyses bioinformatiques sont en cours de réalisation : un supplément à ce rapport suivra donc avec les résultats globaux de cette activité de recherche..

Contribution aux indicateurs de résultats du programme:

Nombre d'habitats faisant l'objet de mesures de réhabilitation 3: 91E0, 3280, 3290

<i>Et</i>	<i>si</i>	<i>je</i>	<i>devais</i>	<i>tout</i>	<i>recommencer</i>	<i>?</i>
.....						
.....						

Contact:

Daniela.minetti@regione.liguria.it

TRAVAUX « Construction d'un passage à faune permanent (crapauduc) »

Réalisé à Isola – Métropole Nice Côte d'Azur

Objectifs de l'action et résultats attendus :

- Réaliser des travaux pilotes de préservation ou de restauration de continuités écologiques identifiées comme d'intérêt au niveau transfrontalier de part et d'autre de la frontière : Sites ou actions transfrontaliers (ex : chantiers sur site sur un espace transfrontalier) ; site permettant de rétablir une connectivité favorable à une espèce à enjeux pour les Alpes occidentales, ou rupture de connectivité péjorative à une connectivité de niveau interrégionale ; travaux supports à de l'apport méthodologique croisé ; travaux innovants à l'échelle d'ALCOTRA et susceptible d'apporter des bénéfices favorables à l'ensemble du partenariat.

Contexte et enjeux avant travaux :

La traversée de la RM 2205, au niveau du lac des neiges au nord-ouest de la commune d'Isola (06) a été identifiée comme étant un secteur entraînant une forte mortalité des amphibiens lors de leur migration annuelle depuis leur habitat terrestre forestier vers leurs sites de reproduction aquatique. Des observations de crapauds épineux écrasés sur la route étaient en effet réalisées chaque année, notamment depuis 2012, par les gardes du Parc National du Mercantour. Des collisions étaient également recensées sur la base de données Faune-PACA. Les espèces concernées étaient principalement le Crapaud épineux, *Bufo spinosus*, et la Grenouille rousse, *Rana temporaria*, deux espèces protégées au niveau national.

L'enjeu était donc d'installer un dispositif de franchissement sous la route sur la route RM 2205 à Isola sur les zones de passage les plus fréquentées par la petite faune. Au préalable il a donc été nécessaire d'évaluer l'ampleur de la migration des amphibiens et les conséquences que pourrait avoir cette mortalité routière sur la population locale de Crapaud épineux. Ainsi un dispositif temporaire de capture/sauvetage, appelé crapaudrome, constitué de grillage soudé (maille 12x12 mm ; h=0.5m) dressé perpendiculairement à la route et de seaux enterrés tous les 20 mètres, a été mis en place au cours du printemps 2019 par les équipes de la Métropole de Nice Côte d'Azur (Direction des routes). Puis un réseau de bénévoles a été mobilisé pour recueillir quotidiennement les crapauds capturés dans les seaux, remplir des fiches de suivi et libérer les amphibiens. Une autorisation préfectorale permettant le déplacement et le relâché sur place d'une espèce protégée a été effectuée au préalable auprès des services de l'Etat. Un bureau d'étude (Agir Ecologique) a ensuite été missionné pour analyser les données et définir l'ouvrage permanent (crapauduc) à construire.

Fiche d'identité travaux

Objet des travaux : réalisation d'un crapauduc

Site : Isola

Période de réalisation des travaux : octobre 2021 à juin 2022

Coût global : 110 964,66 € TTC

Maître d'ouvrage : Métropole Nice Côte d'Azur

Espèces/milieus/trames concerné(e)s : crapauds épineux, grenouille rousse / trame verte et bleue



©A LA VALLE - NCA

FICHE DE SYNTHÈSE – TRAVAUX PILOTES

Objectifs des travaux :

Réaliser un crapauduc se présentant sous la forme de deux tunnels permanents en béton de 9 mètres de long, disposés sous la route, perpendiculairement à celle-ci. Ils sont reliés entre eux par une paroi de guidage parallèle à la route et infranchissable pour les amphibiens qui permet aux individus d'être dirigés vers les tunnels aidant à la traversée.

En raison de la taille de la zone de reproduction, des zones préférentielles de migration identifiées en 2019 et des contraintes topographiques liées à la faible largeur de l'espace route-versant au nord, il a été choisi de réaliser deux tunnels de migration situés à l'Est du Lac des Neiges (en utilisant pour cela les élargissements déjà existant au niveau de la route au pied du versant du Cuson).

Description des travaux :

- réalisation de tranchées d'un mètre de large (réalisation par ½ voirie pour ne pas couper la circulation) pour assembler les éléments de caniveaux (KT500 borgne) spécialement conçus pour le passage de la batrachofaune sous les voies de circulation ;
- insertion des éléments de caniveaux dans une tranchée bétonnée de 20 cm d'épaisseur, recouverte d'au moins 6 cm d'enrobée. Réalisation d'une pente générale de 5% pour éviter l'accumulation de l'eau dans l'ouvrage ;
- reprise de l'enrobée après insertion des éléments de caniveaux dans chaque ½ voirie ;
- réalisation de pentes d'accès aux tunnels, avec installation de regard en 50*50 cm en sortie de tunnels afin de vérifier l'utilisation du crapauduc et d'assurer un suivi des populations ;
- réalisation d'un aqueduc et pose de regards pour canaliser l'eau côté versant ;
- création d'un muret en enrochement à l'est/ côté versant, afin de limiter le lessivage du versant et l'accumulation d'encombrants devant l'entrée du caniveau.
- reprise du pied de versant à l'ouest/côté versant, pour faciliter l'entretien ultérieurs des ouvrages, et notamment l'enlèvement des encombrants liés au lessivage (environ 0,3 m sur une longueur de 50 m environ côté Ouest)
- réalisation de murets de guidage en béton parallèlement à la route de part et d'autre des ouvrages qui ont pour but d'empêcher les amphibiens de traverser la RM 2205 en les guidant vers les ouvrages de franchissement souterrains :
 - MVL de 0,60 m côté Lac des Neiges (longueur totale 191 mètres linéaires) ;
 - Mini GBA inférieur à 60 m côté versant du Cuson (longueur totale 168 mètres linéaires).
- installation d'un grillage en continuité du mini GBA à l'Est et à l'Ouest, et du MVL à l'Est côté lac des Neiges, ainsi qu'installation des grilles sur les deux aqueducs en mars 2022.
- pose d'une casquette en acier (dispositif anti-franchissement) sur le mini GBA,
- installation d'un retour en tôle sur l'ouvrage Ouest côté Nord, de tôles le long des deux ouvrages côté sud et d'un capot amovible sur une chambre telecom située dans l'emprise du muret ;
- finalisation des finitions du muret en béton désactivé par sablage en avril puis par hydrodécapage en juin 2022 ;
- en juin 2022 : finalisation du chantier par nettoyage des débords de béton, élimination des morceaux d'enrobés tassés et réalisation de joints au niveau des tôles.

L'ensemble de ces travaux ont été suivis par le Bureau d'études Agir Ecologique et la chargée de mission de la Métropole.

L'achat d'un piège photo avec déclenchement infra-rouge pour affiner le suivi est à l'étude.

FICHE DE SYNTHÈSE – TRAVAUX PILOTES

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



©P.CHEVALIER - NCA

FICHE DE SYNTHÈSE – TRAVAUX PILOTES



©P.CHEVALIER - NCA



©C. Giraud – NCA

FICHE DE SYNTHÈSE – TRAVAUX PILOTES

Contribution aux indicateurs du programme :

2 habitats reconnectés : un espace boisé et un milieu aquatique.

A minima 2 espèces protégées concernées : crapaud épineux et grenouilles rousses ; mais de nombreuses autres espèces pourront en bénéficier : petits mammifères (lapins, hérissons...), reptiles, insectes...

Et si c'était à refaire ?

Intégrer l'installation d'un piège photographique avec déclenchement infra-rouge ; le suivi via le regard étant plus complexe que prévu (nécessite la présence d'une association locale afin de venir intervenir la veille d'une pluie pour retirer le capot et le lendemain matin pour vérifier la présence de crapauds, les relâcher et refermer le capot du regard).

Contact :

Pauline CHEVALIER

*Chargée de mission biodiversité et
Natura 2000*

Métropole Nice Côte d'Azur

04 89 98 15 27

pauline.chevalier@nicecotedazur.org

FICHE DE SYNTHÈSE – TRAVAUX PILOTES

TRAVAUX «CHANTIERS DE CONSTRUCTION "TRAVAUX PILOTES POUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES".

Réalisé dans le cadre du SIC IT1160041 "Bois de Staffarda et colonies de chauves-souris"»

Objectifs de l'action et résultats attendus:

- Les mesures d'amélioration de l'habitat visent à restaurer la fonctionnalité écologique gravement compromise de 3 zones humides existantes dans la zone source de l'espèce cible *Triturus carnifex* située dans la ZSC IT1160041, afin de créer les conditions pour la connexion avec la métapopulation présente dans la ZSC IT1160009. L'amélioration des zones humides existantes à des distances appropriées par rapport à la capacité de déplacement des espèces cibles et principalement de nature temporaire ou semi-pérenne est prévue, afin de créer un corridor écologique pour les espèces d'amphibiens présentes (espèce cible *Triturus carnifex*).

Contexte et enjeux avant travaux:

Le *Triturus carnifex* doit être considéré comme l'espèce la plus menacée de la région et comme une espèce parapluie pour la faune de batraciens de la région: les dernières populations restantes dans la région sont particulièrement importantes pour le maintien du réseau écologique régional car elles sont situées plus en amont le long du fleuve Po.

En outre, dans le cadre du cinquième rapport national prévu par l'article 17 de la D.H., l'état de conservation du *Triturus carnifex* pour la région biogéographique continentale est défini comme mauvais, avec une tendance à l'aggravation; il est donc extrêmement important de conserver les zones sources de l'espèce en menant des actions d'amélioration de l'habitat.

Suite au suivi réalisé sur la batracofaune du SIC IT1160041, il a été constaté que certaines zones humides existantes, occupées par les espèces cibles (zone source), présentaient importants problèmes liés à la perte d'adéquation de l'habitat: hydropériode à caractère permanent, introduction d'une ichtyofaune allochtone, ombrage dû à la croissance de la végétation des berges et phénomènes d'envasement.

Fiche d'identité travaux

Objet des travaux: Amélioration de l'habitat aux fins de connecter les populations de l'espèce cible *Triturus carnifex* entre la SIC IT1160041 et la ZSC IT1160009

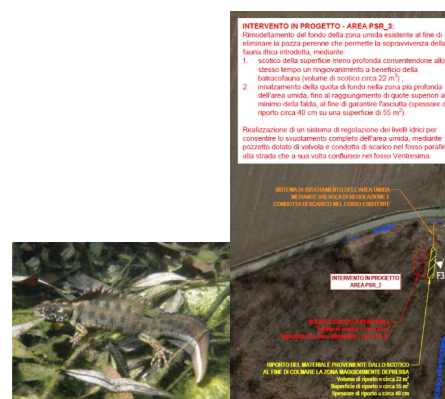
Site: SIC IT1160041

Période de réalisation des travaux: Décembre 2022

Coût global: 26'051.00 €

Maître d'ouvrage: Coop. Eleade

Espèces/milieus/trames concerné(e)s : *Triturus carnifex*, zones Natura 2000



FICHE DE SYNTHÈSE – TRAVAUX PILOTES

Objectifs des travaux:

La prévision initiale de la réalisation de nouvelles zones humides le long de la bande du Po, en plus d'avoir rencontré des problèmes de nature technique, n'a pas répondu à la nécessité de maintenir dans un bon état de conservation la zone la plus importante ayant la fonction de "source" des espèces cibles afin de permettre la connexion entre la ZSC IT1160041 et de la ZSC IT1160009. Il a donc été décidé d'agir sur la restauration extraordinaire de la fonctionnalité écologique gravement compromise des zones humides n°3 existantes dans la zone d'origine des espèces cibles, afin de restaurer leur efficacité écologique en tant que tremplins, de permettre la dispersion des espèces dans le temps et la reconnexion des métapopulations le long de la bande du Po.

Les interventions prévues permettront à la zone de Staffarda de continuer à jouer le rôle de zone source pour la population de *Triturus carnifex* et permettront aux deux métapopulations du ZSC IT1160041 et de la ZSC IT1160009 d'être reliées dans le temps, grâce à l'utilisation des zones humides temporaires présentes dans le lit du Po.

Description des travaux:

Les travaux consistent à restaurer les conditions d'adéquation aux espèces cibles de 3 zones humides créées en 2014 et aujourd'hui fortement compromises dans leur fonctionnalité et leur adéquation:

- Élimination de l'ombrage donné par l'établissement d'une végétation arboricole-arbustive à la surface des zones humides;
- Ajustement de l'hydropériode des zones humides de manière à permettre l'assèchement de la zone humide dans la période suivant la métamorphose des larves et à éradiquer simultanément la faune piscicole allochtone actuellement présente;

Les opérations du site concerneront

- Élévation du niveau du fond dans la partie la plus profonde de la zone humide, jusqu'à ce qu'il atteigne des niveaux supérieurs à la nappe phréatique minimale, afin de garantir l'assèchement;
- Création d'un système de régulation du niveau d'eau pour permettre la vidange complète de la zone humide, au moyen d'un puisard équipé d'une vanne et d'un tuyau de décharge dans le fossé adjacent;
- Sculpter la surface peu profonde de la zone humide tout en permettant son rajeunissement au profit de la batracofaune et de la végétation (*Lindernia procumbens*);
- Disposition des débris de coupe et de scotch en dehors de la zone inondée afin de fournir des refuges pour la phase terrestre des espèces cibles ;

Contribution aux indicateurs du programme :

Nombre d'habitats faisant l'objet d'interventions de requalification: 3 zones humides - habitats des espèces *Triturus carnifex* et *Lindernia procumbens*.

Et si c'était à refaire ?

J'améliorerais le partage et la communication des objectifs du projet sur le territoire afin de créer des conditions propices à de nouvelles synergies, collaborations et autres interventions d'amélioration de l'habitat également dans les zones hors de la compétence d'Egap Monviso.

Contact :

Dr.ssa Anna Maria Gaggino – EGAP
Monviso

Dr. Daniele Seglie – Coop.Eleade

